

PRENEZ
VOS AMBITIONS

EN
MAIN

POINT S UN ALLIÉ DE TAILLE POUR VIVRE
VOTRE PROJET EN TOUTE INDÉPENDANCE

point **S** GROUP

Démagogie électorale

Pouvoir d'achat : la grande illusion

L'État ne crée pas de pouvoir d'achat, il ne peut que prendre aux uns pour redistribuer aux autres – même en empruntant



©Freepik



*Mécomptes publics,
François Ecalle*

Les candidats à l'élection présidentielle rivalisent de promesses d'augmentation du pouvoir d'achat des Français en proposant de réduire leurs impôts ou de majorer les prestations sociales dont ils bénéficient. Le pouvoir d'achat est certes au cœur des préoccupations actuelles des Français, mais il n'est pas créé par l'État et ces mesures ne permettront pas de l'améliorer.

Le pouvoir d'achat est en effet créé par les entreprises quand elles font des gains de productivité, c'est-à-dire quand elles arrivent à produire plus avec la même quantité de travail (nombre d'heures travaillées) ou à produire autant avec une plus faible quantité de travail. C'est ce qu'on appelle le progrès technique.

“Le pouvoir d'achat est créé par les entreprises quand elles font des gains de productivité, c'est-à-dire quand elles arrivent à produire plus avec la même quantité de travail ou à produire autant avec une plus faible quantité de travail. C'est ce qu'on appelle le progrès technique”

Le pouvoir d'achat peut aussi être majoré ou minoré lorsque le prix des biens et services que nous importons diminue ou augmente en euros, notamment celui des produits pour lesquels il n'existe pas de substituts nationaux disponibles rapidement. Il est aujourd'hui minoré par la flambée des cours des matières premières.

Les administrations publiques peuvent elles aussi réaliser des gains de productivité et contribuer à l'amélioration du pouvoir d'achat, mais par des réformes de leur organisation que les candidats à l'élection présidentielle n'envisagent pas en proposant des baisses d'impôts ou la hausse de prestations sociales.

Des gains financés par le déficit et l'emprunt

En prélevant des impôts ou des cotisations sociales sur certains agents économiques (ménages ou entreprises) et en reversant le produit de ces prélèvements à d'autres agents, sous forme de baisses d'impôts ou de nouvelles dépenses publiques, l'État ne peut que redistribuer le pouvoir d'achat créé par les entreprises entre les Français, sans en créer lui-même.

Cette redistribution du pouvoir d'achat peut se faire sans modifier l'équilibre des comptes publics. Les gagnants et les perdants appartiennent alors à la même génération. Elle peut aussi se faire en aggravant le déficit public. En ce cas, le pouvoir d'achat attribué par l'État aux générations actuelles est financé par l'emprunt, au détriment du pouvoir d'achat des générations futures dont les impôts augmenteront. C'est ainsi qu'ont été financés les gains de pouvoir d'achat des Français pendant le quinquennat actuel (+ 0,9 % par an), mis en évidence récemment dans une note de l'OFCE.

L'État ne peut que redistribuer le pouvoir d'achat créé par les entreprises au sein des générations actuelles, ou au profit de celles-ci et au détriment des générations futures. Les promesses des candidats sont donc illusoire et ce concours de démagogie électorale est consternant.

A lire également

[Mécomptes publics – les chroniques de François Ecalle](#)

Publié le 22/03/2022